



CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Territoire du PETR BRIANÇONNAIS ÉCRINS GUILLESTROIS QUEYRAS

ACTION N°1.2 : Verger municipal de variétés anciennes *Intégration au CTES le 4 décembre 2019 (second Comité de Pilotage)*

Projet rattaché à l'orientation : Pour une alimentation saine et durable : faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'autonomie alimentaire
Dernière date de mise à jour : 4 décembre 2019

Maître d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : Mairie de Puy Saint André
Nom, prénom, fonction : LEROY Pierre, Maire de Puy Saint André

Le projet en quelques mots

L'action consiste à créer un verger municipal composé de variétés anciennes. Cela permettra notamment la préservation du patrimoine génétique de variétés de fruitiers, et la production de produits locaux, et sans pesticide.

Description détaillée du projet

Le contexte : la déprise agricole du Briançonnais depuis de nombreuses années génère des impacts importants au niveau local, amplifiés par le changement climatique (risque d'incendie, impact paysager, baisse de l'autonomie alimentaire, perte des savoirs ancestraux et disparition de variétés anciennes). L'adaptation au changement climatique passe par la réappropriation du territoire, à travers l'apprentissage des techniques ancestrales de culture, la réutilisation d'anciennes variétés de semences plus adaptées au territoire, la recherche du patrimoine naturel historique, le développement du lien social, de la **pédagogie et de la connaissance**. La diversification des cultures est indispensable au maintien de la biodiversité, et donc à l'autonomie alimentaire du territoire.

D'autre part, la commune de Puy-St-André a déjà mené des opérations de plantation de pins cembro et de mélèzes dans la réserve Naturelle Régionale des Partias, dont certaines en partenariat citoyen avec le soutien de la Ligue de Protection des Oiseaux. Des recherches sont actuellement menées par l'INRA à Puy Saint André, sur l'impact du changement climatique en



zone de montagne sur la pousse du mélèze.

Enfin la commune a acquis 42 hectares de parcelles agricoles par l'intermédiaire de biens vacants sans titre ni maître. Un certain nombre de ces parcelles sera mis à disposition par la commune dans le but de créer un verger communal de sauvegarde, et permettre ainsi que des études scientifiques de géotypage soient menées. Ce projet de recherche a pour objectif le maintien de la biodiversité par l'identification des variétés locales.

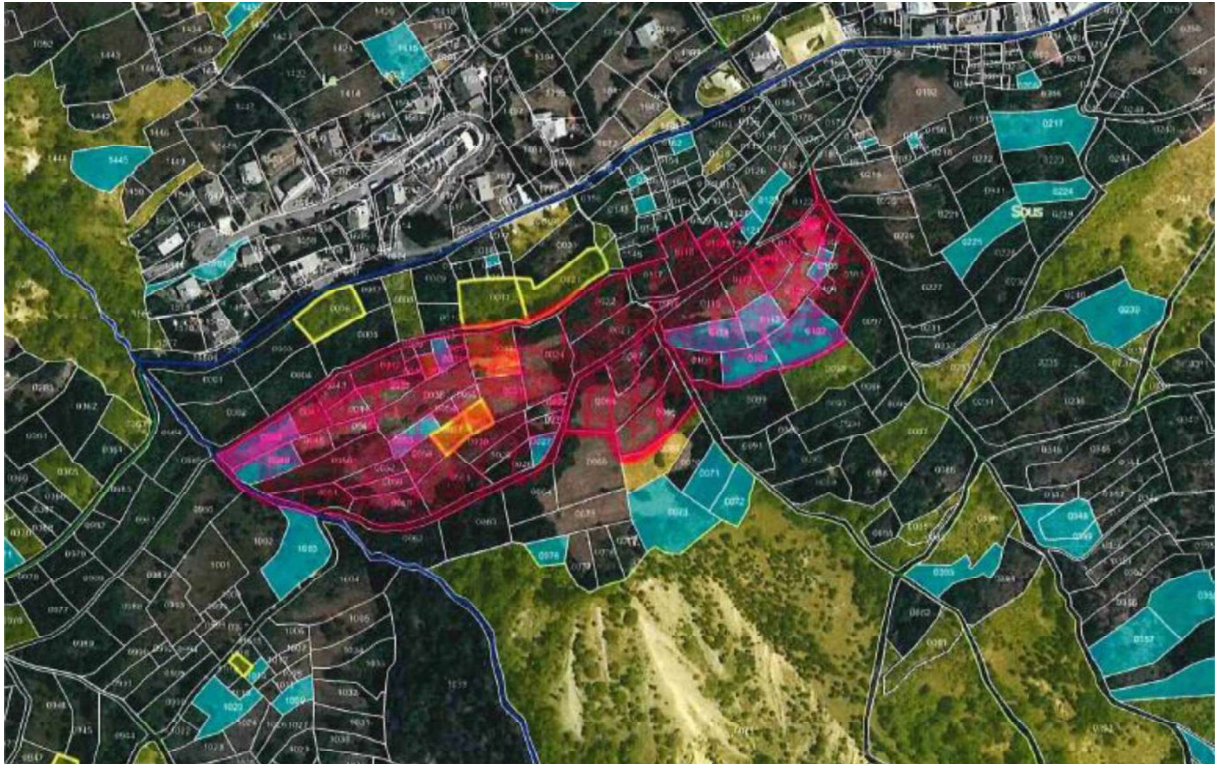
La production sera destinée directement aux habitants qui pourront venir récolter les fruits eux-mêmes. Une association composée de citoyens de la commune et des alentours animera des activités autour des vergers : formations sur l'entretien, la greffe, la plantation, atelier cuisine, circuit d'interprétation dans le village, ... Le but étant de réunir le plus de personnes possible et de les sensibiliser à la réappropriation de la production alimentaire.

Des collégiens du Collège Les Garcins participeront à la plantation des arbres fruitiers.

1^{ère} phase : définition et démarrage du projet (été 2019 - printemps 2020)

Le 25 juin, deux représentants des Croqueurs de Pommes (de l'antenne locale *Alpes Latines*) sont venus à Puy-Saint-André pour observer les terrains susceptibles d'accueillir des vergers. Il a été identifié en particulier **3 zones situées sous la partie haute du village**. Ces zones sont desservies par des sentiers larges, et proches de canaux. Etant à proximité du village, elles facilitent **l'appropriation du projet par les habitants**.

Sur les zones choisies se situent des parcelles vacantes appartenant maintenant à la commune. L'éclatement parcellaire étant important, il est nécessaire de faire un travail de remembrement. La SAFER, représentée par Jean-Marie Digue, directeur départemental, se charge de **l'animation foncière en 2019 et 2020**.



Une **association sera créée** afin de structurer la gestion de ces vergers.

L'association Croqueurs de Pommes animera des **formations** à la greffe, à la taille et à la plantation en avril 2020.

Une commande de **500 arbres fruitiers** en 2020-2021 sera faite à Croqueurs de Pommes.

En fonction des parcelles réunies suite à cette animation, que la **commune met à disposition gratuitement**, il est prévu de planter les premiers arbres fruitiers à **l'automne 2020 (une centaine)** avec la participation des habitants. Les Croqueurs de Pommes fourniront les plants des variétés adaptées à la situation des terrains. A cette occasion, 50 collégiens du collège Les Garcins viendront sur place pour contribuer à la plantation de ces arbres.

Il est aussi prévu de **protéger chacun des plants** pour éviter les dégradations faites régulièrement dans le secteur par les chevreuils et les cerfs.

L'association investira dans le **matériel** nécessaire à l'entretien des vergers.

Des adhérents des Croqueurs de Pommes sont sur le Briançonnais. Ils seront sollicités, ainsi que les citoyens bénévoles, pour organiser des **animations autour des plantations** en octobre : atelier cuisine, reconnaissance des variétés,... Ce moment sera une opportunité pour construire des partenariats : Ligue de Protection des Oiseaux, Croqueurs de Pommes, Réserve des Partias, INRA ...

2^{ème} phase : déploiement (2021)

En fonction de l'avancement de l'animation foncière, il est prévu de planter **les restes des 500 arbres fruitiers en avril 2021.**



Il sera aménagé autour des vergers un **circuit d'interprétation** : aires de pique-nique, signalétique à but pédagogique, réaménagement des sentiers, « cabane des communs ». Le circuit d'interprétation intégrera les canaux communaux, les installations énergétiques de Puy-Saint-André, les vergers, les exploitations maraichères en permaculture, la ferme biologique. La thématique générale sera la réappropriation des communs par les habitants et leur autonomie énergétique et alimentaire.

Dans un but de suivi scientifique de l'évolution des variétés anciennes de fruitiers sur le territoire, une opération de génotypage aura lieu en partenariat avec l'INRA d'Angers. Cela permettra de répertorier rigoureusement les espèces présentes sur les vergers de la commune.

Un **animateur** sera recruté afin de promouvoir la réappropriation de la production alimentaire par les habitants. Sa présence sera primordiale lors de la **période touristique**, et s'inscrit dans une démarche d'éco-tourisme local. Il sera aussi chargé d'organiser des stages de formation : comment planter, greffer, tailler, cueillir, confectionner des paniers en osier, ...

La première récolte aura lieu en octobre 2021 : un évènement festif sera organisé à cette occasion.

Calendrier prévisionnel

25 Juin 2019	Etude des sites adaptés (INRA et Croqueurs de Pommes)
2019-2020	Animation foncière par la SAFER pour remembrer des parcelles
20 janvier 2020	Réunion publique participative pour construire le projet avec les citoyens
Avril 2020	Week-end de formation par Croqueurs de Pommes
Printemps 2020	Création de l'association Animation d'un groupe de citoyens moteurs
Printemps-automne 2020	-Fabrication de 500 protections pour les plants -Commande de 500 arbres
Octobre 2020	Premières plantations des fruitiers avec mobilisation des citoyens et collégiens
Déc 2020 – mai 2021	Aménagement du sentier d'interprétation Réalisation des panneaux et affiches
Avril 2021	Plantation des derniers fruitiers, et études de génotypage
Avril-octobre 2021	Travaux du sentier pédagogique de la transition Recrutement d'un animateur Organisation de formations, d'évènements
Automne 2021	Évènement festif autour de la cueillette : fabrication de jus de pomme, confection de paniers en osier, ateliers cuisine, exposition, ...

Des ateliers du goût pourront être organisés en fonction des récoltes.



Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui s'engage à quoi pour quand ?	À date, cet engagement est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre
Les Croqueurs de pommes	Organiser les activités de plantation sur le site/Mettre en place le verger/Mise à disposition d'adhérents	2020	En discussion	Rédiger une convention
SAFER	Animation foncière	2019-2020	En discussion	
Collège Les Garcins	Participation de 50 élèves aux activités de plantation et génotypage	2020	En discussion	Rédiger une convention
L'INRA	Réaliser des études de génotypage	Avril 2020	[à discuter]	
La Société Alpine de Protection de la Nature + LPO	Accompagner les activités de plantation en mettant à disposition des bénévoles		[à discuter]	
La Mairie de Puy Saint André	Assurer la disponibilité foncière pour la mise en place du verger ; participer au financement de l'opération et met à disposition gratuitement les parcelles	2020	En discussion	Valider le projet et l'enveloppe en conseil municipal

Budget prévisionnel

Montant total : 50450€ + 500€/an en entretien

Description des coûts :

- Mise à disposition du foncier (estimation de 3 hectares à 0,50€/m², à confirmer avec précision par la SAFER) : 15000 €
- Mise à disposition personnel technique : 500 euros / an (pour l'entretien)
- Achat de matériel de protection et d'irrigation : 1500€
- Achat des plants : 5000€
- Aménagement du sentier pédagogique (signalétique, aire de pique-nique, cabane, accessibilité du sentier) : 20000€
- Étude génotype par l'INRA : 3000€
- Animation formation 2020 : 1000€
- Recrutement d'un animateur (service civique) pour 2020 : 3750€
- Mobilisation d'un bus scolaire d'une capacité de 50 élèves pour 2 jours (plantation et greffe) : 1200€



Contrat de
Transition
Écologique et
Solidaire



PETR
PAIS D'ÉCONOMIE TRANSITIONNELLE ET SOLIDAIRE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Plan de financement prévisionnel

Financier	2018	2019	2020	2021
Fonds, enveloppe ou budget mobilisé				
Mairie de Puy Saint André	4 000€ (prévisionnel) 15000€ de terrain			
Autres financeurs				



Objectifs et évaluation

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2018	Objectif 2021-2022
Nombre d'arbres plantés	[Nbre d'arbres]	0	500
Nombre de bénévoles qui ont contribué	[Nbre de bénévoles]	0	
Nombre d'habitants touchés par les événements organisés	[Nb habitants]	0	
Production alimentaire	[Tonnage]	0	
Surface mise à disposition par la commune	[ha]	0	
Augmentation de la surface de terres agricoles	[ha]	0	
Emplois locaux	[Nbre]	0	
Nombre d'heures de formation	[Nbre d'heures]	0	